

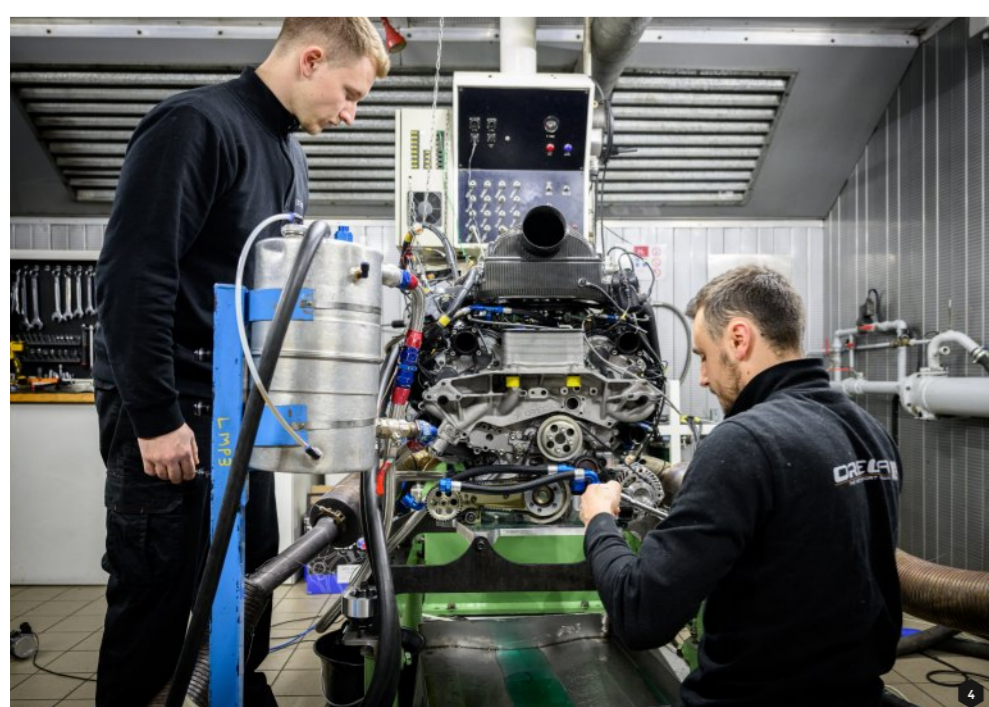


CARTE SENSIBLE DU TERRITOIRE, PAR SÉGOLÈNE GAILLON

Paysagiste, conceptrice et illustratrice indépendante. Elle complète sa formation durant une année de résidence, Design des monde ruraux, organisée par l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, sur le territoire nontronnais. Elle puise son inspiration dans les paysages et ceux qui les façonnent afin de raconter leur histoire. Elle affectionne particulièrement le dialogue entre de la couleur, les textures et le mouvement dans ses illustrations.

L'industrie en ruralité

MAGNY-COURS NEVERS



CARTE BLANCHE, PAR ARNAUD BOUISSOU

Arnaud Bouissou, photographe à la direction de la communication du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, accompagne la Caravane des Ruralités et propose un regard personnel et sensible sur les femmes et les hommes qui vivent et travaillent dans les territoires ruraux. À travers ses photographies capturées en immersion au cœur des territoires concernés, il met en lumière les personnes – élus, habitants, acteurs locaux – et les enjeux concrets qu'ils vivent au quotidien : activités, savoir-faire, mobilisations collectives, revitalisation du bâti, etc. Son travail contribue ainsi à humaniser les dynamiques rurales et à renouveler l'image de ces territoires encore trop souvent réduits à des clichés, en valorisant leur diversité et leur vitalité silencieuse.

1. Le circuit automobile de Nevers - Magny-Cours. 2. Au sein de l'entreprise Danielson Engineering, pépité de la fonderie française. 3. Montage chez Ligier Automotive. 4. Moteur pour la compétition chez Orea. 5. Précision au cœur de l'entreprise Danielson.

ÉDITO



Un circuit automobile en pleine campagne nivernaise. Un technopôle de 150 hectares aux allures de cluster industriel. Des monoplaces, des moteurs à hydrogène, une école d'ingénieurs spécialisée dans la mobilité... À Magny-Cours, petite commune de 1500 habitants située au sud-est de Nevers, la ruralité prend parfois des allures inattendues.

Pour la dernière étape de son cycle consacré à l'industrie en milieu rural, la *Caravane des ruralités* s'est arrêtée les 11, 12 et 13 février dans la Nièvre. Un territoire que l'on associe plus volontiers aux prairies du Charolais qu'aux prototypes de compétition. Et pourtant : ici, depuis les années 1980, élus et industriels conjuguent leurs efforts pour bâtir un écosystème innovant autour du circuit de Nevers - Magny-Cours. Ce site, qui a accueilli le Grand Prix de France de Formule 1 pendant près de deux décennies, cherche aujourd'hui à se réinventer, en lien avec les enjeux de la transition écologique et les mutations de la filière automobile.

L'arrêt de la *Caravane* fut l'occasion de visiter plusieurs entreprises du technopôle, de débattre des leviers à mobiliser pour accompagner les transformations en cours, et de rappeler combien les petites villes et les territoires ruraux contribuent, eux aussi, à la réindustrialisation du pays. Loin de l'image d'Épinal, Magny-Cours incarne cette ruralité productive, capable d'innover sous contrainte, de coopérer, et de penser l'avenir sans renier son histoire.

Lors du Grand Débat, la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel, a résumé l'enjeu avec clarté : « La ruralité fait partie de notre avenir industriel, à condition qu'on lui en donne les moyens (...) La force est ici, car rien ne peut arrêter un territoire qui travaille en collectif. »

Cette étape met aussi en lumière les fragilités persistantes : tension sur le foncier, difficultés de recrutement, attractivité résidentielle... Pour relever ces défis, la coopération entre collectivités, entreprises, structures de formation et acteurs de l'État apparaît essentielle. Car, ici comme ailleurs, l'industrie ne peut être pensée en silo : elle appelle une vision intégrée du territoire.



1. Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, lors du Grand Débat : « L'industrie rurale, une industrie d'avenir » le 13 février 2025. 2. Regards croisés, avec élus et industriels, autour de l'avenir du circuit et du technopôle de Magny-Cours. 3. Avec des étudiants de l'ISAT, l'Institut supérieur de l'automobile et des transports, à Nevers.

LA RURALITÉ, UNE TERRE D'INNOVATION INDUSTRIELLE ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE GATEL

Ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel revient sur les grands enseignements de l'étape de Magny-Cours et les leviers que l'État mobilise pour accompagner les territoires ruraux dans les transitions en cours.

Quels enseignements reprenez-vous du Grand Débat auquel vous avez participé à Magny-Cours et du rapport présenté à cette occasion ? Ce débat a été d'une grande richesse. Il a confirmé que l'industrie n'était pas une affaire uniquement urbaine : 31 % de l'emploi industriel se situe en milieu rural. Le rapport le souligne très clairement : les territoires ruraux sont au cœur d'un double défi, produire tout en préservant les ressources. Ce n'est pas une contradiction, c'est une exigence. Et ce que j'ai vu à Magny-Cours – un circuit engagé dans la neutralité carbone, un technopôle de pointe, des élus mobilisés – en est une démonstration concrète. Cela montre aussi que la ruralité peut être une terre d'innovation industrielle.

Le rapport évoque les tensions sur les ressources, l'énergie, le foncier, les compétences... Comment l'État agit-il pour accompagner les ruralités face à ces grands enjeux ? L'État agit sur plusieurs fronts : nous finançons la réhabilitation des friches, accompagnons le développement d'énergies renouvelables locales, et soutenons la montée en compétences *via* la formation. C'est tout l'objet du plan France Ruralités que je souhaite conforter : faire levier sur les spécificités locales pour bâtir des réponses sur mesure.

Le ministère que vous représentez apporte son appui à la *Caravane des ruralités*. Quel regard portez-vous sur ce type d'initiative ? En quoi peut-elle nourrir l'action de l'État ? La *Caravane* est un formidable outil de mise en lumière, d'écoute et de dialogue. Elle capte ce que les statistiques ne voient pas : les initiatives à bas bruit, les idées qui germent. Elle nous aide à mieux comprendre les besoins et à adapter nos politiques publiques. C'est une démarche d'humilité et de proximité.

Les territoires ruraux concentrent une part importante de l'industrie française tout en étant en première ligne face aux transitions écologiques. Comment l'État accompagne-t-il cette double exigence ? L'industrie rurale est une force, mais elle doit s'adapter. Nous devons faire évoluer les modèles vers plus de sobriété, d'autonomie, d'innovation. L'État est présent pour cela : *via* les programmes Territoires d'industrie, les aides à l'investissement productif, ou encore l'accompagnement des collectivités sur la transition écologique. C'est un projet résolument tourné vers l'avenir, qui associe entreprises, élus et citoyens. Et les ruralités ont une vraie carte à jouer dans ce mouvement.

LE CIRCUIT DE DEMAIN S'INVENTE À NEVERS - MAGNY-COURS

L'histoire du circuit de Magny-Cours débute en 1954. Cette année-là, Jean Bernigaud, figure du monde agricole nivernais, assiste aux 12 Heures de Reims, une course automobile d'endurance réputée. Marqué par l'événement, il envisage la création d'une course similaire chez lui dans la Nièvre, entre Magny-Cours et Saint-Parize-le-Châtel, à une vingtaine de kilomètres au sud de Nevers, où il dispose de vastes terres rendues inexploitable par les vestiges d'un ancien hôpital militaire américain, datant de la Première Guerre mondiale.

Après plusieurs années de négociations, Bernigaud, devenu par ailleurs maire de Magny-Cours en 1957, parvient à faire aboutir son projet. Le circuit, conçu à l'origine pour les essais et la compétition, est inauguré le 27 mai 1961. Au fil des années, il prend de l'ampleur avec la création d'une école de pilotage, puis l'aménagement d'une piste de 3,85 kilomètres en 1971, année de la disparition de Bernigaud. Des compétitions y sont organisées, contribuant à faire connaître le site en France et à l'étranger.

Le circuit accueille, au milieu des années 1980, huit entreprises spécialisées dans la préparation ou la fabrication de voitures de compétition (Danielson, Snobek, Rico Martini), représentant près de 200 salariés, sans compter les nombreux emplois indirects. Mais la dynamique s'essouffle progressivement : le circuit « n'est plus ce qu'il était » et nécessite d'importants travaux pour « le remettre au goût du jour et aux normes de sécurité », rapporte *Le Monde* en 1986². C'est dans ce contexte que le conseil général de la Nièvre décide de racheter le site, avec le soutien appuyé du président de la République, François Mitterrand – proche de Bernigaud de son vivant – et de Pierre Bérégovoy, alors maire de Nevers et ministre de l'Économie et des Finances, dans l'espoir d'y faire venir le Grand Prix de F1.

L'ambition est à la hauteur des investissements engagés : au total, rapporte *Les Échos*, « environ 500 millions de francs auront été versés par les pouvoirs publics, pour un département de 230 000 âmes »³. Pour ses promoteurs, Magny-Cours ne se résume pas à un équipement sportif, mais incarne un levier de redynamisation économique pour la Nièvre. L'objectif est double : changer l'image d'un territoire perçu comme enclavé et en déclin, et enclencher une dynamique de développement susceptible d'attirer de nouveaux habitants⁴. En accueillant le Grand Prix de France de F1 de 1991 à 2008, le circuit de Nevers - Magny-Cours ne parviendra pas à faire office de levier autant qu'espéré à l'échelle du département. Mais l'événement offrira néanmoins, pendant dix-sept ans, une visibilité exceptionnelle à la Nièvre, département plus connu jusqu'alors pour ses charolaises, son pouilly et ses massifs forestiers⁵.

Avec l'arrêt du Grand Prix, l'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais depuis une quinzaine d'années, le site cherche à se réinventer. Le circuit – qui vise la neutralité carbone d'ici 2040 – a amorcé une trajectoire de transition écologique : installation de 28 000 m² d'ombrières photovoltaïques, développement de l'écopâturage, éclairage led. « On est ici sur tous les standards fantasmés de ce qu'il ne faudrait plus faire. De l'huile, du bruit, pas beaucoup d'herbes vertes. Donc la question, c'est comment, avec cet objet-là, on passe à autre chose ? On fait ici la démonstration que c'est possible », souligne Fabien Bazin, président du conseil départemental.

Cette dynamique reste toutefois récente et inégale selon les acteurs. Le chemin à parcourir demeure important pour inscrire durablement le site dans une logique de transition. L'instabilité du cadre législatif, en matière de mobilité ou d'énergie, n'aide pas toujours, par ailleurs, à construire des trajectoires claires.

Magny-Cours affiche aujourd'hui une situation économique relativement stable, avec une trentaine d'entreprises implantées et plus de quatre-cents emplois. Ce cas illustre plusieurs tendances structurelles : la résilience souvent sous-estimée des petites villes, leur capacité à innover sous contrainte⁶, et le rôle qu'elles jouent encore dans l'accueil de l'emploi industriel en France et en Europe⁷.

Dans ce contexte, Magny-Cours apparaît comme un laboratoire territorial d'autant plus intéressant qu'il doit, comme d'autres, repenser son modèle à l'aune de la transition écologique. Alors que la filière du sport automobile évolue en profondeur, les acteurs locaux adaptent – avec plus ou moins de volontarisme – leurs stratégies en lien avec les collectivités, les entreprises et les structures de formation. L'équilibre reste cependant fragile, et les trajectoires à venir dépendront autant des soutiens extérieurs mobilisés que de la capacité des acteurs locaux à concrétiser cette trajectoire de transition.

¹ « Retour sur 60 ans d'histoire du circuit de Magny-Cours », *Le Journal du Centre*, 24 juin 2021.

² « Magny-Cours, circuit à vendre », *Le Monde*, 2 juin 1986.

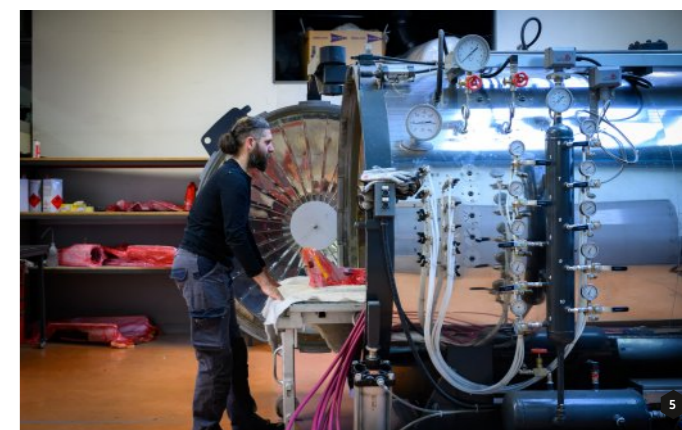
³ « La Nièvre à la recherche d'un décollage économique », *Les Échos*, 30 mai 1991.

⁴ « Magny-Cours, circuit à vendre », *Le Monde*, 2 juin 1986.

⁵ « Retour sur 60 ans d'histoire du circuit de Magny-Cours », *Le Journal du Centre*, 24 juin 2021.

⁶ Servillo L., Aktinson R., Hamdouch A., « *Small and Medium-Sized Towns in Europe: Conceptual, Methodological and Policy Issues* », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 2017/4 (n° 108).

⁷ Loisel M., Talandier M., « L'industrie rurale face à la raréfaction des ressources », *Les Cahiers de la Caravane des ruralités*, 2025 (à paraître).



4. Au musée conservatoire de la monoplace française au circuit de Magny-Cours. 5. Au sein de l'entreprise Mygate. 6. Banc d'essai chez Orea.

202 500
habitants dans la Nièvre en 2021

2 600
habitants à Magny-Cours
et Saint-Parize-le-Châtel

1961
inauguration du circuit de Magny-Cours

18
Grand Prix de F1 entre 1991 et 2008

420
salariés sur le technopôle attendant au circuit

45 M€
d'euros de chiffre d'affaires en 2023
pour les entreprises du technopôle

AU SEIN DU TECHNOPOLE : UNE INDUSTRIE DE POINTE EN MILIEU RURAL

On associe souvent Magny-Cours à son circuit automobile. Pourtant, derrière les gradins, se déploie un technopôle original, conçu dans les années quatre-vingt comme levier de développement. Le projet suscite alors de fortes attentes. Pierre Bérégovoy, maire de Nevers, déclarait vouloir « s'appuyer sur la technopole pour créer les milliers d'emplois qui devraient permettre à l'agglomération nivernaise de passer d'ici à dix ans de 80 000 à 100 000 habitants »⁸.

Quarante ans plus tard, le technopôle n'a pas tenu toutes ses promesses, mais accueille près de trente entreprises pour plus de quatre-cents emplois, dont certaines au savoir-faire reconnu. Avec cent-trente salariés, Danielson, fondée en 1977, conçoit des systèmes moteurs pour la course automobile, l'aérospatial, la défense ou les drones. Mygale, créée en 1989, produit des monoplaces pour des championnats internationaux. Exagon développe des batteries haute sécurité, notamment pour l'armée. Orea conçoit moteurs et châssis pour la compétition et travaille sur un moteur à hydrogène. Ligier Automotive, forte de soixante salariés et aussi engagée dans l'hydrogène, reste une référence dans le sport automobile. Aero Concept Engineering, enfin, se distingue par sa soufflerie privée unique en France. Elle intervient dans l'automobile, l'aéronautique, l'éolien ou le sport de haut niveau.

Au centre de cet écosystème, l'Institut supérieur de l'automobile et des transports, installé à Nevers, joue un rôle d'interface et de formation. Les étudiants, venus de toute la France, profitent d'un environnement immersif : bancs d'essai, coopérations avec les entreprises, projets hydrogène, etc. L'école, qui accueille près de huit-cents étudiants, s'est adaptée aux enjeux de la mobilité en intégrant des enseignants chercheurs spécialisés en transition écologique.

Pour structurer cette communauté, les entreprises se sont regroupées en associations, dont le Magny-Cours International Motorsport Center. Les coopérations vont de la conception à l'essai sur piste, en passant par la formation, la logistique et parfois la recherche. Certaines entreprises proposent aussi des services aux clients, dans une logique de filière intégrée.

Le recrutement demeure un sujet sensible, notamment pour les profils techniques. Plusieurs entreprises évoquent aussi la difficulté à loger ou accueillir des salariés venus de loin. La question du foncier est également citée. Enfin, les mutations de l'industrie imposent une veille constante, des investissements lourds et la capacité à se positionner sur de nouveaux marchés (hydrogène, électronique...). Des débats traversent les entreprises : faut-il conserver l'ADN sport auto ou se diversifier ?

⁸ Magny-Cours met la Nièvre en première ligne, *Le Monde*, 7 juillet 1991.



7. Grand Débat sur l'industrie rurale face à la pénurie des ressources, en présence de la ministre déléguée aux Ruralités, du président du département de la Nièvre, des industriels de Magny-Cours, et représentants du monde économique, des maires et sénateurs, de territoire d'industrie, la Banque des territoires, les services préfectoraux. 8. Chez Aéro Concept Engineering : la soufflerie et le prototype volant. 9. Fabrication de batteries chez Exagon Engineering.

« L'INNOVATION N'A PAS BESOIN DE TOURS EN VERRE » INTERVIEW DE FABIEN BAZIN

Président du conseil départemental de la Nièvre, Fabien Bazin revient sur les enjeux industriels, écologiques et territoriaux à l'occasion de l'arrêt de la *Caravane des ruralités* à Magny-Cours.

Que dit ce site de votre territoire ?
Magny-Cours démontre qu'un territoire rural peut accueillir de l'industrie de pointe et des projets d'avenir. Loin des clichés, nous avons su bâtir un écosystème technologique et humain qui fonctionne. Oui, la Nièvre, ce sont des charolaises – et nous en sommes fiers – mais c'est aussi un circuit international, un technopôle, une école d'ingénieurs et un institut de recherche. Ce site dit une chose simple : l'innovation n'a pas besoin de tours en verre, mais de constance, de coopération et d'un environnement à taille humaine.

Le circuit, dont le Département est actionnaire, est engagé dans une trajectoire de transition écologique. Quelle est votre vision pour son avenir ?

Notre ambition est claire : faire de Magny-Cours une vitrine des mobilités durables. Le circuit ne doit pas rester figé. Il a déjà entamé sa mue, en accueillant des compétitions électriques, en développant la recherche sur les carburants alternatifs, et en s'ouvrant à de nouveaux usages. Le Département s'y engage, non pour préserver un symbole, mais pour en faire un levier de transition, un laboratoire vivant où l'on invente la mobilité de demain, dans un cadre accessible et coopératif.

Le technopôle réunit des entreprises de haute technologie. Quel rôle joue-t-il pour l'économie locale ?

Ce technopôle, c'est notre réponse concrète à la désindustrialisation. Il concentre des savoir-faire rares, des entreprises innovantes, des emplois qualifiés. Et surtout, il génère des dynamiques vertueuses : des jeunes qui se forment, restent et entreprennent. Loin des métropoles, ce pôle irrigue un tissu local. Il incarne une autre idée de l'attractivité : pas celle de la concentration, mais celle de la coopération et de l'intelligence collective.

Le rapport présenté à Magny-Cours rappelle que la politique industrielle dépasse le seul champ économique. Comment le Département agit-il sur des leviers comme la santé, la petite enfance ou la formation ?

Une politique industrielle efficace repose sur une politique territoriale cohérente. Dans la Nièvre, on ne dissocie pas économie et qualité de vie. Nous investissons dans la santé – bourses aux étudiants, salariat de médecins, centre de santé solidaire – et nous agissons avec les communes sur les services du quotidien : crèches, écoles, mobilités. Le Département accompagne les collectivités pour garantir un cadre de vie de qualité. C'est l'articulation de ces leviers, publics et privés, qui rend possible une dynamique industrielle en milieu rural.

CARNET DE BORD

L'industrie en ruralité

MAGNY-COURS NEVERS

[58]

